



Exclusion de membres : attention au respect de la procédure et des droits de la défense

Conseils pratiques publié le 13/12/2021, vu 932 fois, Auteur : [Assistant-juridique.fr](https://www.assistant-juridique.fr)

En cas de contentieux, il appartient à l'association qui a exclu un membre d'établir qu'elle a respecté la procédure disciplinaire selon ses statuts et son règlement intérieur.

Ce n'est par exemple pas le cas lorsque son règlement intérieur prévoit la désignation d'une commission de discipline et que celle-ci n'est pas mise en place.

La décision d'exclusion est alors nulle et le membre doit être réintégré dans les fonctions qu'il occupait précédemment.

En revanche, lorsque les statuts ne prescrivent aucun formalisme pour la convocation de l'instance amenée à statuer sur l'exclusion, le fait de convoquer cette instance par téléphone n'est pas de nature à annuler la décision.

Par ailleurs, la procédure doit garantir les droits de la défense.

Source : [associationmodedemploi.fr](https://www.associationmodedemploi.fr)

Pour plus d'infos : [Peut-on exclure un membre d'une association ?](#)

Voir aussi notre guide : [Exclure un membre d'une association 2020-2021](#)

Articles sur le même sujet :

- [Guide pratique de l'association](#)
- [Exclure un membre d'une association](#)
- [Réussir la création d'une association](#)
- [Réussir l'assemblée générale de son association](#)
- [Rembourser les frais d'un bénévole](#)
- [Recevoir des dons](#)
- [Obtenir une subvention publique](#)
- [Organiser une loterie associative](#)
- [Organiser une buvette](#)
- [Rémunérer un dirigeant d'association](#)

- Une association peut-elle refuser une adhésion ?
- Une association peut-elle refuser le renouvellement d'une adhésion ?
- Comment devenir membre d'une association ?
- Une association peut-elle comporter plusieurs catégories de membres ?
- Un mineur peut-il créer ou diriger une association ?
- Quels sont les droits et obligations des adhérents d'une association ?
- Le fichier des adhérents : droits et obligations
- A quelles réunions les membres d'une association peuvent-ils participer ?
- Un membre peut-il quitter une association ?
- La cotisation est-elle obligatoire dans une association ?
- Une cotisation donne-t-elle droit à réduction d'impôt ?
- Quelles conséquences en cas de non-paiement d'une cotisation à une association ?